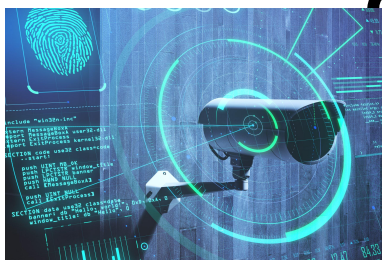


<https://ricochets.cc/Loi-dite-Narcotrafic-des-outils-ultra-repressifs-en-or-par-et-pour-les-neofascistes-et-leurs-complices-8315.html>



Loi dite Narcotrafic, des outils ultra-répressifs en or par et pour les néofascistes et leurs complices



- Les Articles -

Publication date: mercredi 9 avril 2025

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Le trafic de drogue, c'est du pain béni pour les autoritaires de droite ou de "gauche", il permet de faire passer crème les pires dispositifs répressifs, avec de nombreux flous volontaires laissant la possibilité de les étendre à volonté à toutes sortes de catégories sociales ciblées par les pouvoirs et leurs chiens de garde.

Si le trafic de stupéfiant n'existait pas, les tyrans se feraient un devoir de l'inventer.

Contre la loi narcotrafic et toutes les autres, vive l'anarcho-traffic !

► [Contre la loi narcotrafic et toutes les autres, vive l'anarcho-traffic !](#)

Tour d'horizon de toutes les dégueulasseries qui se trouvent dans la loi narcotrafic, votée il y a peu au Sénat puis à l'Assemblée Nationale, et bien partie pour être adoptée d'ici peu avec tout son lot d'intensification de l'État policier et carcéral, du racisme d'État et de la surveillance généralisée.

Bientôt adoptée à l'assemblée après avoir été adoptée au sénat à l'unanimité, la loi dite "narcotrafic" contient son lot de dégueulasseries en tant qu'énième loi intensifiant la société carcérale de surveillance et répression généralisées. Engouffrée dans tout un vocabulaire guerrier de surenchère raciste sous couvert de guerre à la drogue, cette loi transpartisane écrite par un binôme PS-LR est largement poussée par les macrono-fascistes Retailleau et Darmanin comme par les facho-fascistes du RN qui en ont profité pour introduire tout un tas d'amendements dégueulasses à des articles déjà bien horribles. Nombre de sites et de presses militantes ont appuyé sur quelques-unes des mesures pour s'en scandaliser, quasi-toujours en les recentrant sur certaines pratiques et milieux militants spécifiques et les extrayant d'un contexte raciste et autoritaire plus général. On a voulu faire un tour d'horizon de ce que contient et accompagne cette loi ; non pas parce qu'on pense pouvoir interpellier les parlementaires d'un quelconque bord pour empêcher son adoption (il ne fait aucun doute que la grande majorité de la loi passera l'Assemblée comme elle a passé le Sénat, et passera de même le conseil constitutionnel et autres institutions pompeuses inutiles), mais parce qu'on pense qu'elle mérite une opposition active dans son ensemble, ainsi qu'une diffusion plus large de tout ce qui s'y trouve.

(...)

Ce nouveau régime de "quartiers de haute sécurité" est vendu pour les "plus grands narcotrafiquants", mais s'applique déjà en pratique au vague spectre de "personnes issues de la criminalité et de la délinquance organisées". Il implique un isolement amplifié des personnes qui y seront placées (par la direction nationale de la police judiciaire, l'administration pénitentiaire, les magistrats instructeurs... qui feront des suggestions au ministre de la justice) pour 2 ans renouvelables (un allongement déjà énorme du régime d'isolement actuel)

(...)

Ce durcissement à l'intérieur des prisons s'accompagne de tout un nouvel arsenal répressif. On y retrouve par exemple une augmentation de la peine pour association de malfaiteurs (qui devient un crime) et d'autres allongements de peine divers et variés, un allongement à 120h de la garde à vue pour les mules, ainsi que la suppression de la confusion des peines en concours. En gros, on pourra être condamné-e plusieurs fois pour des trucs faits en même temps, dans une limite de 30 ans maximum, plutôt que les peines soient jointes en considérant qu'il n'y a qu'un seul fait - ce qui fait rêver quand on sait à quel point les procureurs adorent rajouter des délits à foison dans chaque affaire. On y retrouve aussi la création de peines contre les guetteurs, les mules, les mineur-es "dans le réseau de crime organisé, sans délit ou intention de", toute apologie d'une organisation criminelle, ou le fait de "concourir sciemment et de façon fréquente ou importante à l'organisation ou au fonctionnement d'une organisation criminelle"... Si ça paraît flou et arbitraire, c'est que c'est bien fait ! Même Darmanin a trouvé ça un peu abusé, mais bon il a dit pourquoi pas tant qu'on fait attention à la liberté d'expression et blablabla...

(...)

La "criminalité organisée" semble être le terme tendance de cette loi : balancé dans tous les sens un peu partout, il permet notamment de laisser aux keufs, procs et juges une certaine latitude pour y faire rentrer

tout ce qu'ils veulent. Son cadre y est encore plus étendu, prévoyant tout un tas de mesures applicables dans le cadre de la criminalité organisée pour déroger au droit commun. De fait, pour le nouveau régime carcéral haute sécurité comme pour toute la liste de nouvelles mesures répressives, ces mesures sont déjà prévues pour une application large à tous les pans de la société qui ne plairont pas à ceux qui nous gouvernent.

(...)

le "dossier-coffre" est ainsi destiné à empêcher des personnes de s'en sortir à cause de nullités et vice de procédures, en cachant tout simplement les PV mal écrits et abus extrajudiciaires des keufs (sonorisations, captations de données informatiques, identité des flics impliqués...) dans un dossier qui ne sera pas consultable par la défense, mais sera néanmoins pris en compte par les juges pour condamner.

Cela ira aussi de pair avec une généralisation de l'activation à distance de tout micro ou caméra d'appareil mobile (et tout autre appareil connecté) afin d'espionner leurs propriétaires - et toute personne à proximité, qui pourront ensuite être versées au fameux dossier-coffre pour éviter qu'une personne puisse savoir contre quoi elle doit se défendre - ça pourrait lui permettre de s'en sortir après tout ! Si le dispositif est accompagné de quelques mesures bateau pour "le rendre constitutionnel" et y apposer des "garde-fous démocratiques" (c'est-à-dire faire le minimum du minimum pour ne pas se faire censurer, comme cette mesure a pu l'être dans la loi justice de 2023), l'arbitraire général de la loi y est tout aussi présent : ce sera ainsi limité "aux infractions les plus graves", "pour une durée plus limitée" (est-ce qu'il suffira de l'éteindre et le rallumer ?) et "au plus haut du spectre en terme de criminalité organisée" (c'est précis ça !).

(...)

Il ne fait évidemment aucun doute que la désignation des "points de deal" par les keufs ou les préfets - des créatures bien connues pour leurs légendaires approximations - pourra être appliquée sur à peu près tout ce qu'ils veulent, tout comme la désignation des guetteurs. Avec un État, une police et une justice racistes et néocoloniales, nul doute que l'entièreté de nos quartiers pourra être catégorisée comme point de deal. Nul doute encore que l'entièreté de leurs habitant-es pourra être poursuivi-e par ci ou ça, harcelé-es encore plus facilement (comme si ça ne l'était pas déjà assez !) par tel ou tel keuf régulièrement.

(...)

► Article complet : <https://paris-luttes.info/contre-la-loi-narcotrafic-et-19372>

Le trafic de drogue, des aspirations contradictoires

La drogue n'a pas plus, ni moins, le "goût du sang" que n'importe quelle autre marchandise dans le système capitaliste mondialisé.

Les armes, les pesticides, les PFAS, les plastiques, les métaux lourds, l'uranium, les mobiles, les IA... sont des poisons indispensables au techno-capitalisme, les oligarques ne vont quand même pas interdire tout ça !

En réalité, le commerce interdit des drogues illégales sert tout autant le capitalisme ([blanchiment mondialisé via les filiales bancaires](#) dans des paradis fiscaux, consommation des trafiquants, occupation des miséreux, justification des flics et des lois répressives, moralisation à bon compte via la prétendue défense de la santé publique alors que les rouages légaux du système tuent et ravagent H24 à tour de bras, alimentation du marché de la-sécurité, etc.) que le reste, mais chuuut, faut pas le dire.

D'ailleurs c'est pour ça que la tendance est plutôt à la légalisation des drogues les moins "dures". Certains Etats et capitalistes malins voient bien l'intérêt de récupérer là un marché juteux qui leur échappe, pour en profiter comme pour l'alcool ou du tabac.

L'Etat et ses moralisateurs sont un peu embêtés aux entourures par leurs aspirations contradictoires :

- se présenter comme garants de la santé publique

Loi dite Narcotrafic, des outils ultra-répressifs en or par et pour les néofascistes et leurs complices

- faciliter la récréation et la consommation de leurs sujets
- développer tous les marchés possibles pour gagner quelques micro-points de la croissance indispensable à la survie du système en place
- se présenter comme garants de la sécurité publique
- invoquer constamment l'insécurité pour justifier la répression, la surveillance généralisée et le gros business de la-sécurité
- insérer les milliards issues des trafics de drogue dans l'économie dite légale, qui se fout de l'odeur de l'argent et en a besoin de toujours plus

Pour gérer cet "en même temps" acrobatique, l'Etat et ses sbires rivalisent d'inventivité et de ruses.

Par exemple : faire des opérations "coup de poing" médiatisées et le reste du temps laisser le gros business se poursuivre, taper surtout sur les petites mains en bout de chaîne, cibler surtout les consommateurs et trafiquants des classes moyennes et populaires, pas ceux des classes supérieures.

Comme le terrorisme, le trafic de drogue est un monstre commode qui sert à blanchir l'épouvantable système en place en mettant en avant la noirceur de ces activités illégales là, lesquelles ne sont pas "à part", mais sont une des facettes du modèle de société en vigueur.

► voir aussi :

- [Contre la loi surveillance et narcotraficotage](#) - Au milieu du tumulte médiatique sur le trafic de drogues, une loi relative au « narcotrafic » est en train de passer au Parlement. **En réalité, ce texte ne s'applique pas seulement à la vente de stupéfiants et conduit à renforcer lourdement les capacités de surveillance du renseignement et de la police judiciaire. Il s'agit d'un des textes les plus répressifs et dangereux de ces dernières années.**
Cette loi pourrait notamment donner encore plus de pouvoirs pour réprimer les actions militantes. Elle a été adoptée au Sénat à l'unanimité, avec l'adhésion des socialistes, des écologistes et des communistes, et va désormais être discutée à l'Assemblée nationale. La Quadrature du Net appelle à se mobiliser de toute urgence afin d'alerter sur les dangers de ce texte et bousculer les partis de gauche pour qu'ils rejettent ce texte.
- [« Sortir la France du narcotrafic » : un nouveau projet de loi liberticide](#) - Un projet de loi entre surveillance de masse, fuite en avant liberticide et répression raciste
- [Drogues : sortir du discours moralisateur](#) - Un député France Insoumise s'est fait attraper en train d'acheter de la drogue, plus précisément de la 3-MMC, la drogue qui fait fureur dans les soirées parisiennes et dont les effets se situent quelque part entre la cocaïne et l'ecstasy. Immédiatement la presse néofasciste, Valeurs Actuelles, visiblement bien informée par ses collègues d'extrême droite de la police, a relayé l'information et c'est l'emballement médiatique. On assiste alors à l'émergence habituelle de deux discours ultra-moralisateurs. L'un de droite, incarné par quelqu'un comme Bruno Retailleau, le ministre de l'intérieur qui disait qu'un "joint a le goût du sang" passant à côté du fait que c'est toute la consommation dans le système capitaliste marchand, qui repose sur l'exploitation des travailleuses et des travailleurs, et sur la domination coloniale ou néocoloniale des pays du Sud, qui a un « goût de sang ». L'autre, de gauche, qui ne parle que "d'addiction", de "problème sanitaire", comme si personne ne fumait de joint pour se détendre, pour rigoler avec ses amis, ne prenait de la MDMA pour faire la fête ou de la 3-MMC pour ses effets sexuels - car on le sait, en morale chrétienne, s'amuser c'est déjà un peu pêcher. Est-il possible de sortir d'un rapport moral à cette question, pourtant sérieuse, qui mélange économie, sanitaire, luttes de classe, répression policière, criminalité et santé mentale ?